

## **Certificat de formation des élus de CSE/CSA en Santé, Sécurité et Conditions de Travail**

*Institut PRH Formations propose une formation complète pour les membres élus de CSE, CST et CSA, axée sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Cette formation est adaptée aux besoins spécifiques de votre secteur d'activité et est dispensée par des formateurs expérimentés en gestion des risques humains et en prévention des risques professionnels.*

**Code RS/ RNCP :** /

**Code formation interne :** FIPRH21

**Durée:** 35.00 heures ( 5 jours continus ou en 3 sur une semaine +2 sur une autre semaine)

**Profils des apprenants :** • Membres de CSE, CST ou CSA titulaires et suppléants

**Effectifs :** De 2 minimum à 10 maximum

**Prérequis :**

- Être membre d'un CSE, CST ou CSA
- Membres des CSSCT (ex-CHSCT)

Disposer d'une bonne connexion internet permettant une visioconférence pour les cours à distance en direct. Pas d'investissement logiciel pour les cours et l'accès à l'espace numérique de travail.

**Accessibilité et délais d'accès :**

Les locaux d'Institut PRH sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur la fiche d'inscription, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous. Dans ce cas, la formations à distance ou en présentiel sera à privilégier par rapport à la formation en ligne.  
3 semaines

**Qualité et indicateurs de résultats :**

100 % de réussite

Taux de satisfaction à chaud 2025 : 9,4/10

**Objectifs pédagogiques :**

À la fin de la formation, les stagiaires seront capables de connaître les règles encadrant le droit du travail, mais aussi les missions en Santé, Sécurité et Conditions de Travail d'un membre de CSE ou de CSA. Ils seront capables d'appliquer les missions des membres de CSE/CSA/CSSCT ou FSSCT, notamment en Santé Sécurité et Conditions de Travail, dans le respect des contraintes réglementaires, ainsi qu'adopter une stratégie de communication et de dialogue efficace.

**Contenu de la formation :**

Bases du droit du travail

- Les Obligations en matière SSCT
- Le Service de Prévention et de santé au travail
- Règles de travail
- Organisation du travail

Missions et Procédures CSE, CST, CSA en SSCT

- Le CSE et les acteurs autour du CSE, CSA, CST
- Les missions du CSE et CSSCT
- Posture et positionnement des membres de CSE ou de CSSCT
- Les procédures du CSE, CST, CSA

Prévenir les risques professionnels

- L'évaluation des risques, le DUERP
- Les AT/MP, analyses accidents
- Mettre en œuvre un plan de prévention
- Les droits d'alertes
- Les risques particuliers
- Elaborer des outils en tenant compte de l'évolution du travail, projection 2040

Communiquer, négocier

- La bienveillance
- La QVCT
- Prévenir les RPS et les formes de harcèlements

Ateliers de simulation

- Sur la base de situations réelles

Sur 2 mois : Suivi du stagiaire à distance Institut PRH est agréé à dispenser la formation des membres élus de CSE par la préfète de Nouvelle Aquitaine (liste disponible sur site de la DREETS).

**Organisation de la formation****Modalités pédagogiques**

A distance (en direct) et en présentiel selon le choix de l'apprenant.

**Équipe pédagogique**

Formateur en Gestion des Risques Humains, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, titulaire d'un Master 2 en sciences Humaines et Sociales et d'un certificat à la gestion sociale et juridique du personnel.

**Ressources pédagogiques et techniques**

Accès à un espace numérique de travail avec base documentaire disponible

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Evaluation diagnostique en amont de formation par questionnaire. Méthode pédagogique en présentiel ou à distance avec MSTeams basée sur la prise en compte des besoins spécifiques. Apport de connaissance très interactif (aucune formation se ressemble), basées sur la logique et le pragmatisme.

Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire. Evaluation finale par QCM de 20 questions. Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 50% et plus le QCM final.

**Lieu de formation :** Selon choix à distance en direct ou présentiel au Centre Institut PRH 17 avenue Aquitaine 33380 MARCHEPRIME

**Prix :** 1250 euros en individuel ou 4600 euros pour un groupe de 10 maximum (art 261.4.4a du CGI organisme de formation en dispense de TVA).